Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260602-DELIB2026_45-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 2 juin 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 13
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le deux juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane - Madame Andrée LOREAL – Monsieur Thomas BRON – Monsieur Guillaume DANIC – Madame Myriam BROSSIER — Madame Ninon EMERAUD – Monsieur Julien MATSIS - Madame Michèle TOURNAY – Monsieur Renaud GODEFROY - Monsieur Daniel GURIEC - Monsieur Bernard PORTUGAL.

Absent excusé : Monsieur Jean-Pierre PILLIARD ayant donné procuration à Monsieur Daniel GURIEC.
Absent non excusé : Monsieur Axel SAMZUN.

DELIB2026-45
OBJET : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Myriam BROSSIER se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame Myriam BROSSIER.

Fait et délibéré à Bangor
Le 2 juin 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR (MORBIHAN)